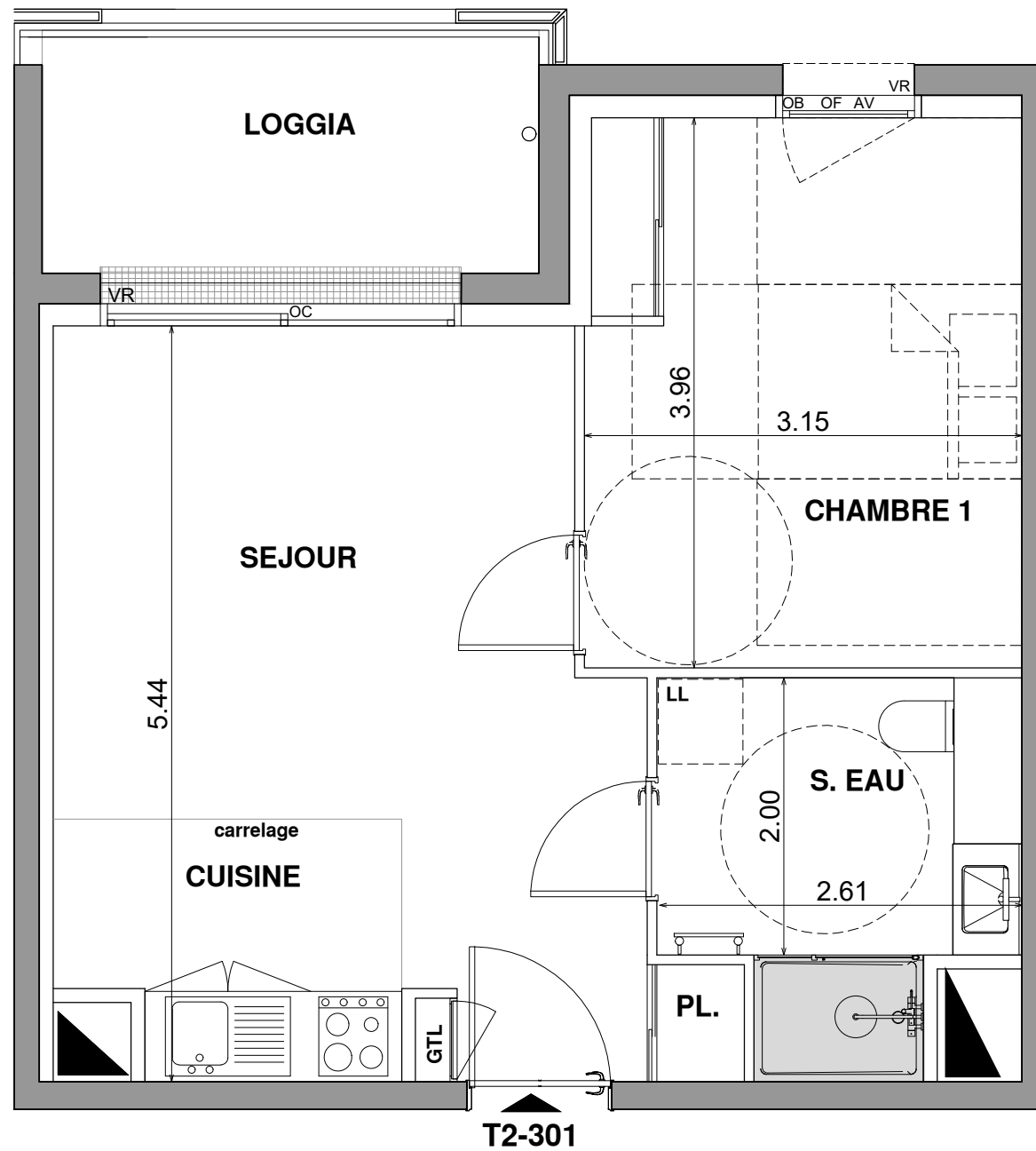


# PLAN DE RESERVATION



**Résidence Saint Julien**  
rue St-Anne

<b>PARC SAINT-JULIEN</b>	APPARTEMENT	NIVEAU	TYPE
	301	R+3	T2

PLAN DE REPERAGE

TABLEAU DE SURFACES	
Séjour + cuisine	21.83 m <sup>2</sup>
Chambre 01	12.37 m <sup>2</sup>
SDE	6.35 m <sup>2</sup>
SURFACE HABITABLE TOTALE	40.55 m <sup>2</sup>
loggia	6.40 m <sup>2</sup>
HAUTEUR SOUS PLAFOND SAUF INDICATION SUR PLAN	2.60m

NOTA : la surface habitable de la pièce comprend la surface de placard.

## LEGENDE

HSP	Hauteur Sous plafond		Réfrigérateur
OF	Ouvrant à la française		Cuisson
PF	Porte Fenêtre	LV	Lave vaisselle
F	Fixe	LL	Lave linge
OB	Fenêtre Oscillo batant	GTL	Tableau électrique
OC	Ouvrant coulissant		Chaudière individuel le gaz
VR	Volet Roulant		Ballon d'eau chaude
AM	Allège maçonné	PL	Placard
AV	Allège vitré		Faux plafond
GC01	Garde-corps métallique		
GC02	Garde-corps métallique		
GC03	Garde-corps allège béton		
	Changement de revêtement de sol		
	Caillebotis		

parties avec soffite :  
hauteur sous plafond : environ 2.30 m



### NOTA:

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions de l'équipement. La position et les dimensions du doublage thermique et/ou acoustique peuvent être modifiées. Les surfaces indiquées sont approximatives, les hauteurs sous plafond et celles d'allèges ou de seuils peuvent être légèrement modifiées. Les retombées, soffites, faux plafonds, trappes dénivelés de terrain ainsi que l'emplacement et la nature des équipements sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. L'aménagement de la cuisine est donné à titre indicatif. Les côtes, les surfaces et hauteurs indiquées peuvent varier légèrement en fonction des impératifs de construction. Des modifications de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être apportées sur les plans. Les servitudes de passage éventuellement nécessaires pour l'entretien d'équipements communs ainsi que les canalisations ne sont pas indiquées ou le sont à titre indicatif. Le sens d'ouverture des ouvrants et des volets battants et/ou coulissants est représenté à titre indicatif et reste au choix de l'architecte. Les implantations, nombre et taille des corps sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par l'architecte. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, tant en ce qui concerne les implantations que les dimensions.